

Lieu

Insert Brussels
Square de Meeûs 29
1000 Bruxelles

Dates

Les jeudis (9h-16h)
17/09/20
24/09/20

Examen Certassur

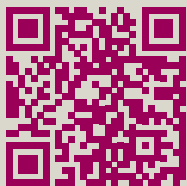
Jeudi (9h-10h30)
08/10/20

Formateur

Alexandra Tatti

Prix

€ 590 (membres Assuralia)
€ 790 (Non-membres)



N° d'Accréditation
100001 A + B
Recyclage régulier
12 points Assurances



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants maîtriseront les principales notions de l'assurance contre les accidents du travail.

GROUPE - CIBLE

Pour toute personne débutant dans la branche AT et toute personne souhaitant disposer d'une culture générale en la matière.

PROGRAMME

- ➔ Les caractéristiques de la branche accidents du travail
- ➔ Le champ d'application de la loi sur les accidents du travail
- ➔ Le contrat d'assurance accidents du travail
- ➔ La notion "accident du travail"
 - ➔ La notion accident
 - ➔ La notion accident du travail
 - ➔ La notion accident sur le chemin du travail
- ➔ La réparation
 - ➔ Les accidents mortels
 - ➔ Les frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation, de prothèse
 - ➔ Le salaire de base
 - ➔ Les incapacités temporaires et permanentes
 - ➔ Aide d'une tierce personne
- ➔ La responsabilité civile
- ➔ Le contrôle de l'assurance "AT" : le Fonds des Accidents du Travail, la BNB et la FSMA
- ➔ Procédure
 - ➔ Obligation de déclaration
 - ➔ Avertissement de la mutuelle
 - ➔ Prescriptions
 - ➔ Entérinement par le FAT
- ➔ Réglementations spéciales

Cette formation constitue une excellente préparation à l'examen Certassur "Accidents du travail (branche 1b)" - Connaissances professionnelles

